

L'écho du Châtel

N°3
Juin 2018

Le mot du maire

Chères Châtelaises, chers Châtelais,

Les budgets de notre commune nouvelle ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal pour la deuxième fois de son histoire en mars 2018.

Le budget général de fonctionnement 2018 se situe à 965.629 euros et celui du budget investissements à 1.540.574 euros.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, il s'inscrit dans la continuité des équilibres budgétaires de l'année dernière, avec une possibilité d'autofinancement accrue grâce notamment à notre capacité à obtenir des subventions dans une époque où l'argent est rare.

A titre d'exemple, nous avons pu obtenir au total 54% de subventions pour le projet Talon sur les montants H.T., sachant que la TVA est presque récupérée dans sa totalité, une acceptation de 64% de subventions par le programme LEADER pour le futur café associatif et l'accord par le Département d'inscrire dans sa grille de subventions 50% du coût du projet de Centre Bourg de Cordéac. Des contacts en cours avec d'autres organismes nous

laissent penser que nous pourrions aller au-delà de ce pourcentage pour ce programme.

Ce projet de Centre Bourg a fait l'objet d'une réunion publique de lancement le 23 mars dans la salle Socio culturelle de Cordéac. A cette occasion, des habitants se sont inscrits pour participer aux ateliers, sur les orientations à donner à ce programme qui sera encadré dans sa démarche par le cabinet Verdance.

Le premier atelier habitants diagnostic/programme s'est tenu le 28 avril à la salle polyvalente de Cordéac. Il sera suivi d'autres ateliers et réunions au cours des mois à venir.

Le conseil municipal aura à se prononcer sur un choix du scénario final lors de sa séance de septembre. Une réunion publique de présentation de l'esquisse est prévue courant octobre.

Pour rappel des enjeux de l'étude du Centre Bourg :

- Assurer un équilibre des territoires de la nouvelle commune. Le cœur de village de Cordéac étant axé sur le pôle école/église comme lieu de rencontre/convivialité
- Apporter une vision globale sur un espace public aujourd'hui non cohérent
- Inscrire le projet dans une démarche participative, premier projet de la commune nouvelle qui se veut fédérateur, porteur de lien social

- Travailler en co-construction les espaces publics afin de favoriser l'appropriation des lieux par les usagers
- Renforcer la sécurité routière dans les espaces de circulation et tout particulièrement dans la traversée du village
- Intégrer les enfants dans cette démarche.

Vous trouverez dans les pages qui suivent plus de détails dans nos réalisations de l'année écoulée, animations et projets en cours.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'équipe municipale, le personnel communal ainsi que nos associations pour leur volontarisme, leurs motivations et la qualité de leurs engagements dans nos nombreuses activités et pour la poursuite de notre développement.

Victor Vecchiato
Maire de Châtel-en-Trièves



Sommaire

Le mot du maire	1
En direct de la mairie	2
La communauté de communes	9
Châtel-en-Trièves rayonne	10
Vie locale	12
Le coin des associations	13
Portrait de...	14
Informations diverses	16

Budget communal 2018

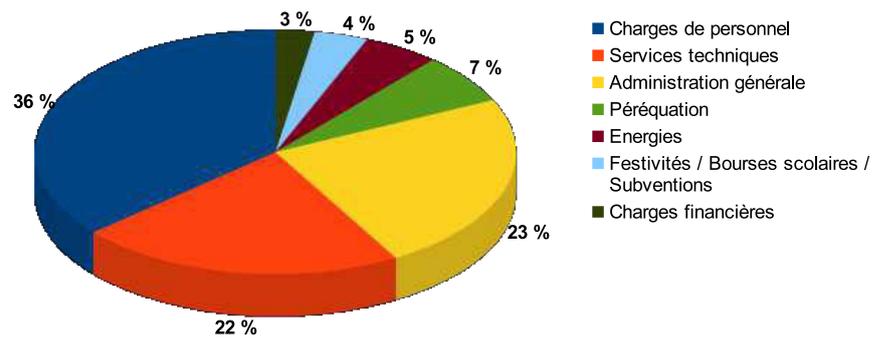
Le budget communal a été voté à l'unanimité par les élus de Châtel-en-Trièves, lors de la séance du Conseil municipal du 3 mars 2018.

Celui-ci se caractérise par un programme d'investissement ambitieux, reposant majoritairement sur la réalisation des travaux du Domaine de Talon : nouvelle mairie, café associatif et carrière équestre communale. La livraison du chantier est prévue à la fin de l'année 2018.

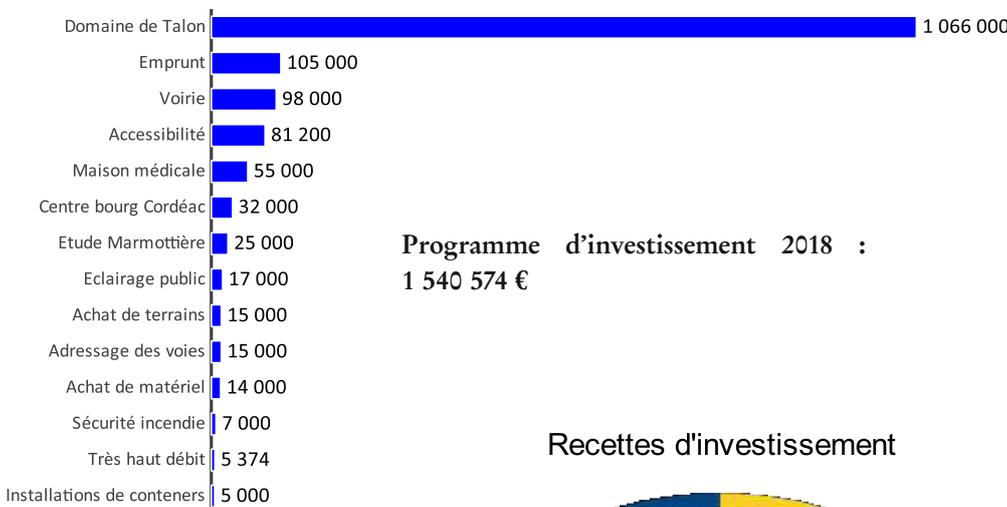
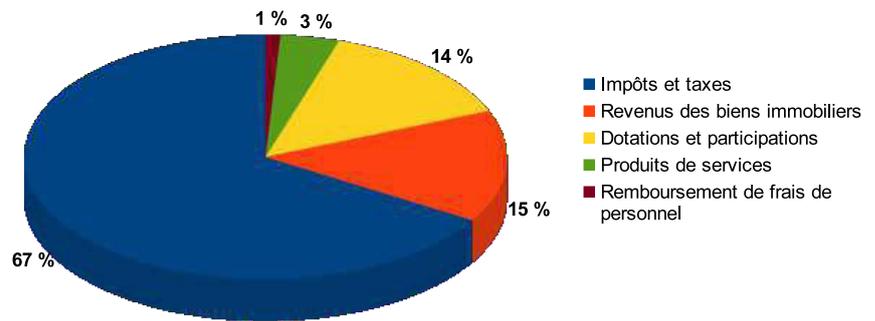
D'autres opérations seront lancées sur l'année, notamment la poursuite de l'entretien des voies communales, la mise en accessibilité des bâtiments publics, la création d'une maison médicale sur Saint-Sébastien, l'adressage des voies et le lancement de l'opération sur le Centre bourg de Cordéac. Les projets sont nombreux pour faire de Châtel-en-Trièves une commune forte et vivante !

Dépenses réelles de fonctionnement

Total de 965 629 €

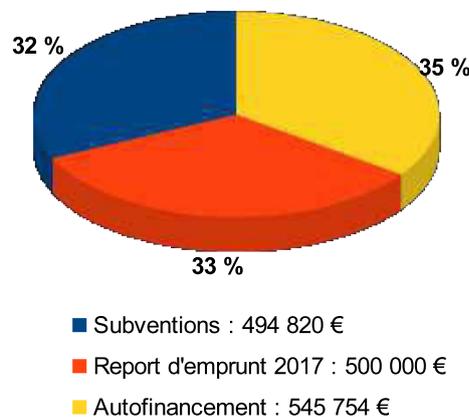


Recettes de fonctionnement



Programme d'investissement 2018 :
1 540 574 €

Recettes d'investissement



Evolution des taxes

Les élus de Châtel-en-Trièves ont voté lors de la séance du Conseil municipal du 3 mars 2018, la stabilité des taux de chacune des taxes, reposant sur la moyenne des valeurs des communes historiques de Cordéac et de Saint-Sébastien.

Pour rappel, la commune nouvelle a fait le choix en 2017 d'appliquer un lissage de la fiscalité sur 12 ans pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, permettant à terme d'atteindre le taux moyen de 9.03 pour la taxe d'habitation et 15.53 pour la taxe foncière (bâti).

Concernant la taxe foncière sur le non bâti la valeur moyenne de 54.11 s'appliquera dès 2018, sur tout le territoire de la commune de Châtel-en-Trièves.

Fanny Lacroix

Bulletin municipal
Commune de Châtel-en-Trièves

Directeur de la publication
V. Vecchiato

Comité de rédaction
C. Ance, A. Blanc, F. Blanchet, H. Colombani, D. Loose, H. Miller.

Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) J.-P. Agresti, P. Beerens, M. Bosse, L. Gherrabti, P. Gonsolin, J. & H. Labadie, F. Lacroix, G. Pero... et les associations de la commune !

Mairie de Châtel-en-Trièves:
Tél. : 04 76 34 92 79
chatel-en-trieves@orange.fr

Imprimeur : Buro+



Evolution du prix de l'eau

Les communes historiques de Cordéac et de Saint-Sébastien se caractérisent par une tarification différenciée de l'eau et de l'assainissement.

La commune de Châtel-en-Trièves doit harmoniser ses tarifs dans un délai raisonnable pour répondre à son devoir d'égalité de traitement de l'utilisateur.

D'autre part, les élus ont souhaité se saisir de l'opportunité de cette réflexion pour faire converger les tarifs de l'eau potable vers ceux appliqués actuellement par la communauté de communes du Trièves qui, à terme, récupérera cette compétence.

Eau potable - Principes de tarification retenus :

- Objectif fixé sur un délai de 8 ans : tendre vers la tarification appliquée à ce jour par la communauté de communes soit 2.01€/ m3

- Une tarification reposant sur une part fixe, permettant de faire participer les résidences secondaires à l'effort d'investissement sur le réseau, et une part variable. Part fixe de départ du lissage : 30 € (montant à ce jour mis en place sur Cordéac).

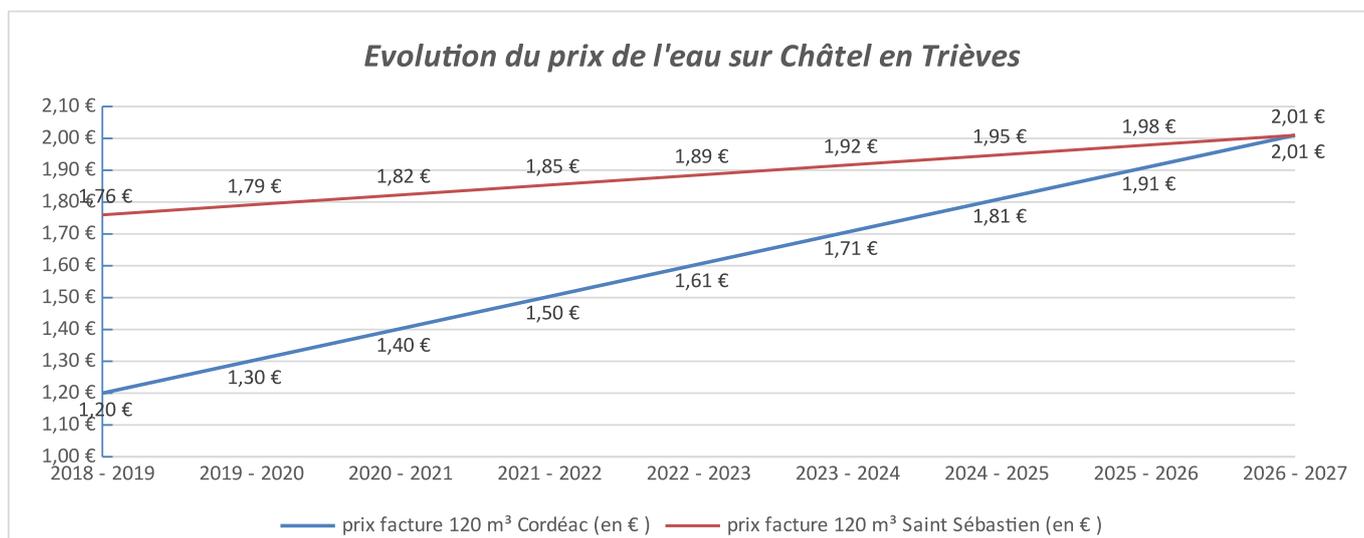
Lissage sur 8 ans vers la part fixe appliquée par la communauté de communes à savoir 60 €.

- Une tarification dégressive à partir de 150 m3 (part variable divisée par 2).

- Une tarification spécifique pour les professionnels fixée à 0.12€ / m3.

Cordéac									
Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
montant part fixe (en €)	30,00 €	33,75 €	37,50 €	41,25 €	45,00 €	48,75 €	52,50 €	56,25 €	60,00 €
montant part variable (en € /m ³)	0,95 €	1,02 €	1,09 €	1,16 €	1,23 €	1,30 €	1,37 €	1,44 €	1,51 €
prix du m3 facturé pour 120 m ³	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €	1,61 €	1,71 €	1,81 €	1,91 €	2,01 €
montant de la facture pour 120 m3	144,00 €	156,15 €	168,30 €	180,45 €	192,60 €	204,75 €	216,90 €	229,05 €	241,20 €

Saint Sébastien									
Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
montant part fixe (en €)	0,00 €	33,75 €	37,50 €	41,25 €	45,00 €	48,75 €	52,50 €	56,25 €	60,00 €
montant part variable (en € /m ³)	1,76 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €	1,51 €
prix facture 120 m ³ (en €)	1,76 €	1,79 €	1,82 €	1,85 €	1,89 €	1,92 €	1,95 €	1,98 €	2,01 €
montant de la facture pour 120 m3	211,20 €	214,95 €	218,70 €	222,45 €	226,20 €	229,95 €	233,70 €	237,45 €	241,20 €



Assainissement - Principes de tarification retenus :

- Une tarification reposant sur une part fixe, permettant de faire participer les résidences secondaires à l'effort d'investissement sur le réseau, et une part variable.

- Une tarification fixée en réalisant la moyenne entre la tarification proposée sur Cordéac et sur Saint-Sébastien soit un prix global de 1.15€/ m3 composé de la sorte :

- 35 € de part fixe
- 0.86 € / m3 pour la part variable

- Une tarification dégressive à partir de 150 m3 (part variable divisée par 2).

- Fin de la taxe de branchement mise en œuvre actuellement sur Saint-Sébastien

Fanny Lacroix

Relevé et facturation de l'eau 2018

Les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement s'appliqueront en 2019. Pour la facturation 2018 les tarifs de Cordéac et de Saint-Sébastien restent inchangés.

Cette année, le relevé des compteurs d'eau a été réalisé au mois de mai. Un ticket de relevé de couleur rose vous a été remis soit dans votre boîte aux lettres, soit directement. Celui-ci permet de s'accorder sur le volume prélevé et sur les coordonnées du bénéficiaire et payeur. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance au plus tôt et si besoin, faire vos remarques au plus vite auprès de la Mairie siège (04 76 34 92 79) pour une prise en compte immédiate de vos

éventuelles remarques.

Votre facture d'eau vous sera ensuite envoyée par le centre de finances publiques de Créteil avec l'avis des sommes à payer. Nous vous informons qu'il n'est à ce jour plus possible de régler votre facture par le moyen TIPI (paiement par internet) comme cela était antérieurement le cas à Cordéac. Vos moyens de paiement sont donc un paiement par chèque ou par virement bancaire (sous condition de joindre un RIB).

Pour toute question concernant la facturation de l'eau, contactez nos services au 04 76 34 92 79

Fanny Lacroix

Mouvement de personnel

Nous vous informons de l'arrivée de deux nouveaux agents aux services de Châtel-en-Trièves :

Justine BILLARDON occupe depuis le mois de juillet 2017 le poste d'agent technique polyvalent sur la commune déléguée de Cordéac. Ses missions sont les suivantes : entretien des locaux communaux, réalisation des états des lieux, aide ponctuelle au service animation.



Pierre MAILLARD, étudiant à l'Université de Grenoble en master 1, effectue un stage au sein de la commune sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement, du mois de mars au mois d'août 2018. Ses missions sont les suivantes : suivi des travaux du Syndicat des eaux, mise en œuvre du curage de la lagune à Saint-Sébastien, suivi des travaux de raccordement à la station d'épuration de Cordéac, montage de dossiers de subvention et relations avec les partenaires.



La TVA est récupérable pour un montant prévisionnel de 15 097 euros. Il reste à la charge de la commune 48 434 euros.

Nous parlons de montant prévisionnel, car le coût réel sera connu après le résultat de l'appel d'offres, qui va être lancé prochainement.

Hervé Labadie

Travaux de voirie 2018

Programme de fonctionnement :

Ce programme concerne les travaux d'entretien.

Ces actions sont principalement :

- Le fauchage des abords des voies
- L'élagage
- Le bouchage de trous de voies goudronnées
- Le curage des fossés
- La remise en forme de certains chemins, en général non revêtus par un goudronnage

Nous avons prévu pour ces travaux, au budget prévisionnel, la somme de 40 000 euros.

Le chemin des Chambons qui conduit au lac de St-Pierre sera de nouveau profilé sur toute sa longueur et compacté, permettant ainsi un meilleur écoulement des eaux pluviales, qui le détériorent considérablement.

Il sera aussi bien entendu plus confortable pour la circulation, notamment pour les engins agricoles qui l'empruntent régulièrement.

L'ancien chemin de Masserange, à St-Sébastien, fera lui aussi l'objet d'un nouveau profilage.

Il faut savoir que ces travaux sont intégralement à la charge de la commune ; ils ne sont pas éligibles aux

subventions du département. La TVA n'est pas récupérable.

Programme d'investissement :

Ce programme concerne les gros travaux de voirie, en particulier :

- La reprise totale d'un chemin
- Son revêtement en trois couches ou en enrobé
- La création de voies
- La création de fossés

Pour 2018, sont concernés les chemins suivants :

- Une partie du chemin des Gautiers, VC 4, sera traitée en enrobé.
- L'accès au chemin des Frênes, VC 21, sera traité en enrobé.
- Une portion du chemin des Restos du cœur, VC 8, sera traitée en enrobé.
- La création d'une voie piétonnière en bordure de la RD 227 dans le village de St-Sébastien.
- La création de la voie communale VC 19, au domaine de Talon, sera dans un premier temps un chemin empierré, non revêtu de goudron.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 90 885 euros TTC.

Ces travaux sont éligibles aux subventions du département pour un montant prévisionnel de 27 052 euros.

Travaux de réhabilitation du réseau d'adduction des Eaux Syndicat Intercommunal de Saint-Jean-d'Hérans et Saint-Sébastien

Les attributions de marché de ces travaux ont été accordées à la fin de l'été 2017. Les visites préparatoires à l'engagement effectif des travaux se sont déroulées en présence des entreprises locales associées (Pélessard et Trièves Travaux) retenues dès l'automne, et ces dernières ont effectivement pu démarrer, début janvier, malgré un temps souvent maussade, souvent froid et neigeux, mais néanmoins propice à l'évolution des engins de terrassement.

L'entreprise Pélessard a pu ainsi ouvrir la première tranchée et déployer la conduite PEHD (communément désignée sous le nom de tuyaux Plymouth) sur un premier tronçon et, par le col de Laye, raccorder le réservoir de Côte de Laye qui alimente la commune de Saint-Jean-d'Hérans et le hameau de Morges sur la commune de Châtel-en-Trièves. Ce tronçon a été mis en eau dès le mois de février.

Simultanément à ces opérations, l'entreprise a engagé le creusement des tranchées et la pose du PEHD sur le tronçon du col de Saint-Sébastien au hameau de La Peyre.

Le mois de mars a permis de rouvrir le chemin réalisé lors de la création du syndicat en 1958-1959, sous lequel la vieille conduite amiante et ciment passe. Ce chemin, totalement reboisé depuis les travaux de 1958, descend du col de Saint-Sébastien, à travers bois et friches, jusqu'au chemin de crête du Serre Berthon.

C'est l'entreprise Trièves Travaux qui s'est attaquée à l'ouvrage, en engageant les travaux d'ouverture et de pose sur le tronçon du col de Laye au col de Saint-Sébastien qui suit ce chemin de crête. Les travaux sur ce tronçon se terminent dans quelques jours. Ceux d'entre vous qui se rendent à Mens, ces jours-ci, auront probablement à patienter quelques minutes, dans l'attente de

passer l'alternat de feux tricolores mis en place pour cela.

Durant tout le mois de mai, l'entreprise Pélessard va entreprendre la construction du réservoir de 100 m³ situé en tête de réseau. L'ancien réseau n'était pas équipé d'un réservoir d'où

une soixantaine d'années, a permis d'amener les eaux de Châtel à près de 70% des usagers de chacune des deux communes, sur une distance qui court maintenant jusqu'au-delà du village de Saint-Jean-d'Hérans.



des dysfonctionnements récurrents en période d'étiage lorsque les sources sont basses en automne.

Simultanément, l'ouverture de tranchées et la pose de la canalisation qui alimente, par le hameau de Château-Vieux, bien au-dessus du col, le hameau de Bongarat à Saint-Jean-d'Hérans, seront réalisées.

Il y aura encore à procéder aux équipements et appareillages de régulation, de contrôle, aux tests de bon fonctionnement pour que ce chantier puisse être totalement terminé.

Près de 1 Million d'euros (910 000 Euros HT) pour réaliser une indispensable remise en état d'une infrastructure obsolète, inadaptée et constituée de matériaux aujourd'hui plus conformes aux normes, qui depuis

L'Agence de l'Eau a contribué au financement du projet à hauteur de 50%, le département à près de 20 %. Au sein du syndicat, les deux communes contribuent à parts égales au solde, sachant qu'une part conséquente de la TVA est ensuite récupérée. Autant dire que, dans le contexte actuel sévère dans lequel les collectivités locales se débattent, un financement à un niveau pareil est exceptionnel.

Jean-Pierre AGRESTI
Maire délégué
Président du SIE.
Avril 2018

Projet d'adressage et de nomination des voies

En 2018, la commune va procéder à la réalisation d'un plan d'adressage.

Qu'est-ce que l'adressage ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agira de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales conduisant à des habitations, et à la numérotation des maisons.

Pourquoi réaliser un adressage ?

1) L'adressage des communes constitue aujourd'hui un élément essentiel du déploiement de l'internet très haut débit (celui-ci est prévu pour notre commune à partir de 2020).

L'adressage permettra d'identifier précisément les logements à raccorder.

2) D'autre part, il servira aussi à améliorer et à maintenir les services de proximité :

- Pour les secours, il facilitera l'accès aux soins dans de meilleures conditions, favorisant une intervention plus rapide.

- Pour les services de livraison, il assurera une bonne distribution du courrier et permettra aux administrés

et aux entreprises de recevoir leur colis.

- Contribuer au développement des services à la personne (accompagnement et assistance au quotidien)

- Aider à s'orienter plus facilement dans la commune grâce à la mise à jour des données GPS.

Comment allons-nous procéder ?

Pour nous aider dans cette tâche, nous avons recruté un bureau d'études : il s'agit de l'entreprise SIGNACONCEPT, basée à Saoû dans la Drôme, spécialiste en la matière, et représentée par M. Quemener Laurent.

Il est possible que vous soyez amenés à le rencontrer prochainement, ainsi que l'équipe municipale chargée du projet.

Au sein de l'équipe municipale, M. Labadie Hervé est chargé de mission. Mme Rossi Nathalie est, quant à elle, l'agent administratif chargé du suivi de ce projet.

Les membres de la commission sont les suivants : Annie Blanc, David Loose, Marine Clavel, Héléne Miller, Jean-Louis Serre, Sandrine Baup, Gabriel Pero, Pierre Jail, Alain Chabuel.

- Dans un premier temps, nous allons recenser et donner des noms à toutes les voies qui conduisent aux hameaux et aux habitations.

Ces voies, pour la plupart, sont déjà nommées.

Nous allons reprendre la même dénomination.

En revanche, il se peut qu'il existe des impasses à créer et à nommer, notamment dans les hameaux.

La commission rencontrera les habitants de ces hameaux et proposera différents noms.

Les intéressés pourront ainsi faire un choix ou éventuellement proposer un autre nom.

- Dans un deuxième temps, nous allons matérialiser toutes ces données, par l'installation de panneaux indiquant le nom des voies, des places publiques et par la pose de plaquettes numérotées sur les habitations.

Nous comptons sur votre participation active et sur votre accueil chaleureux.

Hervé Labadie

Dessins ensemble notre nouveau village de Cordéac

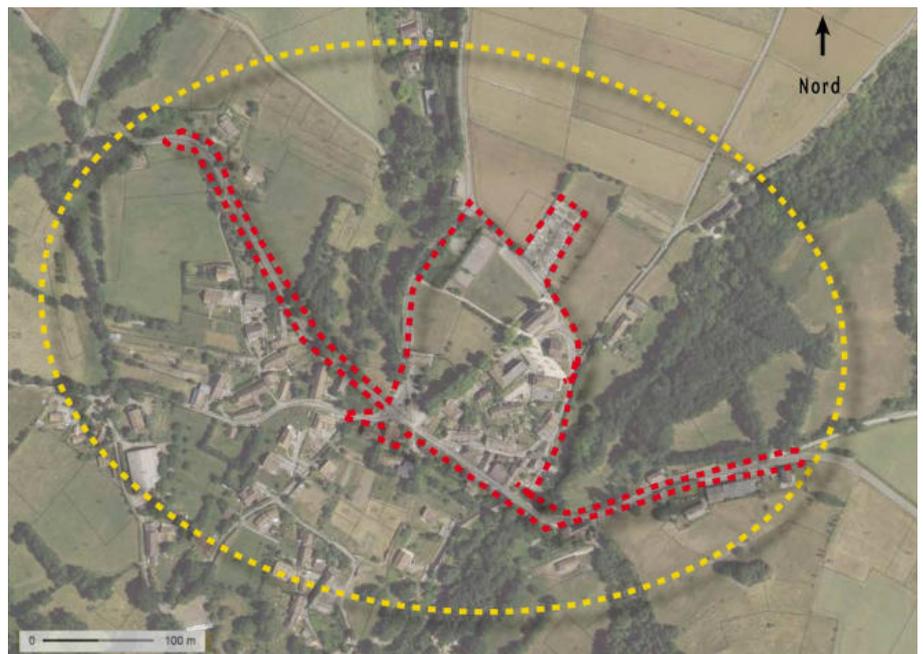
C'est un projet ambitieux qui s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2012, sous l'ancienne équipe municipale.

La poursuite de la réflexion sur le devenir des espaces du centre du village aura comme axe fort de s'appuyer sur la participation des habitants et leurs propositions d'aménagement.

Bien sûr, tout cela défini dans un cadre et une organisation qui permettra la concrétisation des idées émises.

Ce projet de requalification du centre bourg génère plusieurs axes de réflexions bien évidemment.

- La commune de Cordéac dispose d'un espace végétal important dans le centre du village. Une réflexion doit avoir lieu sur sa réorganisation d'une part pour les enfants, dans la proximité



de l'école, et d'autre part pour les habitants dans leurs usages et leurs déplacements.

- Le cimetière et ses abords vont générer aussi une réflexion d'insertion globale.
- La préoccupation sécuritaire de la traversée du village par la D66 et de la circulation générale du village doit être abordée et déboucher sur des aménagements garantissant la sécurité des habitants.



Cette réflexion globale porte sur le périmètre de travail défini sur le plan joint en annexe correspondant à l'appellation Centre Bourg. C'est à l'intérieur de ce périmètre que les habitants jeunes et moins jeunes vont définir et s'approprier ces nouveaux espaces de Centre Bourg. Pour réussir ce projet ambitieux

l'équipe municipale a fait appel à un cabinet d'étude paysagé, nommé Atelier VERDANCE, avec la mission d'animation des ateliers et de concrétisation des idées suggérées par les habitants.

De toutes les propositions, le conseil municipal aura la tâche de retenir le projet définitif qui s'inscrira dans le cadre du budget communal.

Déroulement de la démarche de travail :

- lancement du diagnostic participatif : 23/03 ;
- ateliers habitants : 28/04 et 26/05 ;
- choix du projet d'aménagement lors de la séance du Conseil municipal du 13/09 ;
- réunion publique de

présentation de l'aménagement retenu en octobre.

Samedi 28 avril, s'est déroulé le premier atelier de concertation avec les habitants, sous la conduite de Mme Forestier, de l'Atelier Verdance. Dans un premier temps, les habitants ont exprimé leurs sentiments, leurs critiques, leurs envies... en cheminant

dans l'espace Centre Bourg. De retour dans la salle polyvalente, chacun a pu s'exprimer sur les photos des différents espaces : le lieu où l'on se sentait bien, celui à améliorer, celui à mettre en valeur...

Chaque habitant présent a rempli personnellement un carnet reprenant les thématiques abordées au cours de la matinée.

Cette rencontre fructueuse permettra au cabinet Verdance de synthétiser toutes ces idées et préparer les prochains ateliers.

Gaby Pero



Châtel-en-Trièves participe à l'événement « Le 8 mai, ce n'est pas qu'un jour férié ! »

Cette manifestation, à l'initiative du Conseil Départemental de l'Isère, permet à tous, à travers la découverte ou la redécouverte de lieux symboliques de la Résistance iséroise, de s'associer aux cérémonies du 8 mai par des parcours cyclo (4 parcours) et VTT, des randonnées pédestres (tous niveaux) et des trails (8 km et 30 km).



Cette année, le Trièves est à l'honneur avec ses 4 lieux emblématiques :

- Le préventorium Les Tilleuls à Prélénfrey-du-Gua
- Le Pas de l'Aiguille à Chichilianne
- Le monastère de l'Esparron au Percy
- Les maquis de Tréminis

Les parcours proposés, le 8 mai, passent à proximité de ces endroits. D'autres lieux, moins connus sont également mis en valeur par ces circuits :

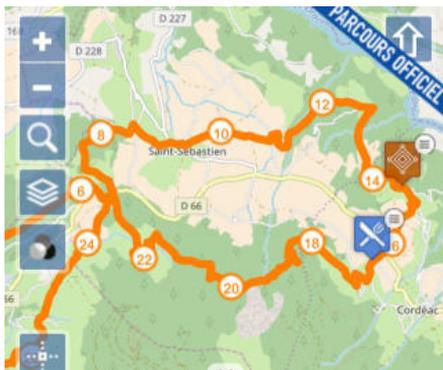
C'est le cas du circuit VTT (sans classement, ni chronométrage), 28 km

et 1000 m de D+, au départ de Mens, qui passe sur notre commune, montrant l'emplacement du pont sur le Drac au Chambon. Ce pont a été dynamité par la Résistance, maquis de l'Obiou, pour éviter qu'une colonne allemande en repli vers le nord, stationnée à Cordéac et y commettant des exactions, ne parvienne à La Mure par la Salle-en-Beaumont. Cela, pour éviter d'éventuels massacres à La Mure qui venait d'être libérée.

Des éléments recueillis en novembre 2017, permettent aussi d'affirmer que le frère de Pierre Arnaud (ancien maire de

Saint-Sébastien), Jean Arnaud dit « Lonlon », né le 18/12/1923 à Saint-Jean-d'Hérans, a été membre du maquis de Pellafol, secteur montagne de l'Obiou, baraque des Faïsses, et l'un des rescapés du Pas de l'Aiguille, avant d'être tué par une embuscade le 12/03/1945 à Lanslebourg en Savoie.

« Notre » sentier de la Résistance est un circuit inédit avec plusieurs tronçons ouverts ou créés spécifiquement pour cette épreuve.



La partie remarquable de ce circuit VTT est la jonction Saint-Sébastien-Cordéac maintenant possible depuis les hameaux de Morgeat et Malvezin en passant par Botte. Deux passerelles en bois ont été fournies par le Conseil départemental pour franchir les ruisseaux, notamment une de 6 m pour enjamber le ruisseau du Serre-Izard. Outre l'aspect historique, ce chemin emprunte des hêtraies de toute beauté et des bancs de poudingue exceptionnels sont fréquemment visibles.

Une partie de ce chemin (Botte-Malvezin) a été réalisée au cours de l'été 2017 (Voir l'Echo du Châtel n°2) par les jeunes de la maison d'enfants « Le Chemin ».

La partie Morgeat-Botte a été ouverte (on peut même dire ré-ouverte) au printemps 2018 :



Sous la conduite passionnée du maire délégué de Saint-Sébastien, Jean-Pierre Agresti, deux de nos élus, Gaby Péro et Hélène Colombani, Christian Jacquet et Bernard Beneto de l'association « L'Etalon Bastien », Thierry Keller de l'association « Le Chemin », des bénévoles dont Jean Rossi, les employés des services techniques municipaux, Christophe Bonnet et Pierre Maillard, le gestionnaire des sites sports nature de la maison de territoire départementale, Bertrand Peyraud et des professionnels du terrassement, Trièves Travaux, cette partie du sentier a pu être praticable le 8 mai 2018.

La première partie du travail a consisté à étudier le cadastre pour retrouver le tracé de l'ancien Chemin Rural 43. Les riverains concernés et contactés se sont montrés très coopératifs.



Ensuite, le tracé a été piqueté fin février.



La partie sur le terrain avec la pelle a pu commencer la dernière semaine de mars. La première passerelle a été posée le mardi 3 avril, non sans mal à cause de la météo des jours précédents !



Les jeunes de l'association « Le Chemin » sont revenus, la semaine du 9 avril, pour rendre accessible cette nouvelle partie.

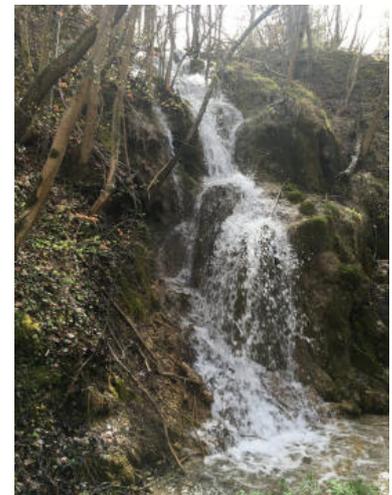


Les jeunes en pause bien méritée

Notre commune propose donc une boucle complète de randonnée, permettant d'apprécier le paysage façonné par le Drac, en partie basse et de prendre de la hauteur sur les flancs de Châtel.

Hélène Colombani

Solution de la devinette du numéro précédent : la photo montre la cascade de « Sous la Beaume » entre Botte et Malvezin.



Mixages

Mixages est un espace ouvert à tous les habitants du territoire, qui propose de l'accueil, de l'écoute et qui favorise les rencontres en accompagnant les projets d'animation locale.

Vous avez une envie, un projet, des idées venez nous rencontrer !

ACCUEIL & INFORMATIONS

MIXAGES
153 Rue Docteur Senebier - 38710 MENS
accueil.mej@cdctrieves.fr
04.76.34.27.02

HORAIRES

Le secrétariat de Mixages est ouvert :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi jusqu'à 17h30

Et l'équipe est présente pour répondre à vos questions du lundi au vendredi.

FERMETURES ANNUELLES

Mixages sera fermé :
Du 25 décembre au 7 janvier 2018
Ainsi que
Du 30 juillet au 20 août 2018



Les Actions de Mixages

POUR TOUS

Espace d'écoute des habitants

Les ateliers de Mixages «Et si on ...»

Les sorties découvertes

Les vacances solidaires

Les cafés des parents

Les rencontres Parentalité

Les conférences

Les cafés couture

L'hébergement associatif

L'accompagnement des projets d'habitants

(La fête des habitants - Carnaval ..)

...

Permanences :

Architecte conseils

ADIL

Centre de planification

Béatrice Perdrix
04.76.34.27.02
b.perdrix@cdctrieves.fr

ENFANCE 3-11 ANS

L'accueil de loisirs

Petites et grandes vacances

Le périscolaire

Temps du soir 16h30 - 18h

Mercredi 13h30 - 18h30

Fermé exceptionnellement 2017 - 2018

Les séjours enfants

Marine CLAVEL
04.76.34.27.04
m.clavel@cdctrieves.fr

JEUNESSE 11-17 ANS

Les petites et grandes vacances

Les mercredis et samedis

L'accueil libre

Les séjours jeunes

Les chantiers jeunes

Les formations BAFA et secourisme

Les animations au collège

Eloi Hemery
04.76.34.27.03 - 06.72.29.64.10
e.hemery@cdctrieves.fr



Congrès des maires

La commune de Châtel-en-Trièves représentée au 100ème Congrès des maires et des présidents de communautés de communes, du 20 au 23 novembre 2017, au parc des expositions, porte de Versailles à Paris:



Le Maire de Châtel-en-Trièves, Victor Vecchiato, s'est rendu à ce congrès organisé par l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF).

La délégation du Trièves comprenait aussi J. Fauconnier, Président de la Communauté de Communes du Trièves, B. Coquet et M. Calvat, respectivement maire et adjoint de Mens, A. Rougale, maire de Gresse-en-Vercors, G. Percevault, maire de Saint-Maurice-en-Trièves, M.C Terrier, maire de Clelles et C. Roux, maire de Sinard.

Le thème retenu pour la centième édition de cette manifestation était « Réussir la France avec ses communes ».

Les maires ont assisté à plusieurs



conférences sur des thèmes majeurs :

- finances publiques locales : quelle nouvelle donne ?
- changements climatiques et catastrophes naturelles.
- communes et intercommunalités : moteurs d'une nouvelle dynamique.
- les territoires ruraux : acteurs incontournables d'une véritable alliance des territoires.

Nos élus ont pu s'inscrire aux ateliers suivants : très haut débit, politique locale de sécurité, gestion du foncier, développement économique, petite enfance, réussite éducative, civisme et citoyenneté, alimentation, enjeux européens.

Ils ont aussi reçu de l'information sur l'urbanisme, l'achat public local et responsable, les communes nouvelles, la gestion des bases fiscales, la place des femmes dans les exécutifs locaux.



Enfin, les Maires ont écouté le jeudi 23 novembre, le discours du Président de la République, Emmanuel Macron.

Au cours de ce temps fort, dans l'exercice de son mandat de maire,

Victor Vecchiato s'est rendu au Sénat à l'invitation de Frédérique Puissat, sénatrice. Les élus du Trièves ont visité les lieux et la bibliothèque et ont assisté à des séances.



La députée, Marie-Noëlle Battistel a invité les élus de sa circonscription à un repas au cours duquel il a été beaucoup échangé sur la fusion de communes. Les élus ont encore pu assister aux débats de l'Assemblée Nationale.

Aux dires de notre Maire, ce congrès a été l'occasion de moments riches et très studieux. Il est rassurant de constater que les communes de même taille rencontrent les mêmes difficultés, par exemple en matière fiscale.

Les échanges autour de normes qui s'imposent continuellement (dématérialisation des marchés publics, règlement général pour la protection des données) ont été instructifs.

Il est toujours intéressant de sentir que l'on n'est pas seul face aux thématiques abordées pour lesquelles les responsabilités et les enjeux sont énormes.

Hélène Colombani

Coup de pouce aux communes nouvelles de l'Isère !

Après la réussite de la création de la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves, Fanny Lacroix, Secrétaire de Mairie, a souhaité mettre en œuvre une mission de conseil et d'accompagnement aux communes de moins de 3 000 habitants qui souhaiteraient se lancer dans une démarche de rapprochement.

Le Centre de gestion de l'Isère, établissement public local à caractère administratif, partenaire des collectivités locales pour la gestion des carrières de leurs fonctionnaires, a prêté

une oreille attentive au souhait de notre attachée territoriale. C'est donc en son sein qu'œuvre désormais Fanny Lacroix, à hauteur d'un jour et demi par semaine, en tant que chargée de mission « commune nouvelle ».

Son rôle est d'accompagner les élus et les agents des futures communes nouvelles de l'Isère à avancer étape par étape jusqu'à l'avènement de la nouvelle collectivité.

A ce jour, Fanny Lacroix accompagne 6 projets de création de commune nouvelle qui devraient voir le jour au 1er janvier 2019.

Mouans-Sartoux

Suite à la visite d'une délégation du Conseil municipal à MOUANS-SARTOUX (Alpes-Maritimes) les 22



et 23 octobre 2017, dans le cadre des projets de développement communal, la commune a adhéré à l'Association nationale « Un Plus Bio », qui promeut avec plusieurs centaines de villes et villages de France de tailles différentes, le concept de manger bio à terme, dans les écoles communales. Cette démarche s'appuie sur quelques principes simples :

- Engager une action pour que les enfants d'abord, dans les cantines de nos écoles, mangent des produits de qualité, bio au maximum, avec la production de repas dans la proximité immédiate de l'école,
- Se fournir auprès des producteurs locaux en favorisant les circuits courts et en permettant aux agriculteurs de recevoir le juste prix des denrées qu'ils produisent,
- Poursuivre cette action par la production de repas en direction également des personnes âgées et personnes en difficulté qui ne peuvent plus satisfaire à ce besoin élémentaire,
- et plus tard développer cette distribution de repas en direction des populations ainsi que des personnes qui fréquentent divers établissements d'accueil.



Plusieurs communes de notre département ont engagé ou sont en cours d'engagement dans cette démarche, dont des communes qui nous sont proches géographiquement. Un tel projet se construit avec les citoyens et parmi ceux-ci les agriculteurs de toutes les filières de production, les commerçants engagés dans ce processus, les parents d'élèves, les enfants bien évidemment, les personnels communaux, et bien sûr les élus.



Le 7 novembre, Fanny Lacroix, Victor Vecchiato et Jean-Pierre Agresti, participaient à l'Hotel de Ville de Paris, à l'invitation de Gilles Perole, Président de l'Association Nationale, à la remise des Prix des Victoires des « Cantines Rebelles », cérémonie qui honore les communes qui ont développé avec succès cette démarche. C'est à cette occasion, qu'ont été remis les trophées à des communes dont les écoles accueillent des effectifs des plus divers en nombre, telles que Briançon, Millau, Nîmes, et des villages tels que Saint-Lô dans la Manche, Nogaro dans le Gers, dont les écoles comptent moins de 30 élèves.

Le réseau national compte depuis de nombreuses communes.

On peut voir la liste en cours, par département, sur le site, des communes adhérentes de toutes tailles qui grossissent chaque mois les rangs de l'association.

www.unplusbio.org/victoires-cantines-rebelles-2017

Cette démarche, le Conseil municipal a décidé de la poursuivre dès 2018, avec chacun d'entre vous qui se sent concerné. Nous envisageons, dès à présent, de la construire en y associant chacun de ceux qui pourront y contribuer à leur manière, pour essayer de la mettre en place, d'abord pour notre école et les enfants qui la fréquentent, en appliquant et en développant les dispositifs qui y conduisent, en s'appuyant sur les conseils, le concours et l'aide de l'Association Nationale ainsi que de son réseau pour une meilleure réussite.

Il en va de la santé de nos enfants, du bien être de chacun d'entre vous, de l'intérêt de nos producteurs et du développement raisonné de nos activités économiques. Ainsi, au travers de ces actions, c'est le développement de la commune de Châtel-en-Trièves, et chacun de ses habitants qui en tireront bénéfice.



Jean Pierre AGRESTI
Maire délégué, mai 2018

Des nouvelles des activités périscolaires

Les enfants inscrits aux activités périscolaires ont fabriqué des nichoirs pour Hibou Petit Duc (oiseau migrateur et présent sur notre territoire), Mésanges et Chauve-souris. Ces nichoirs ont été décorés puis installés dans les arbres sur le domaine de Talon.

L'atelier culinaire remporte toujours autant de succès auprès des enfants.

Les enfants ont semé des graines de différents légumes (tomates, poivrons,...) afin de proposer à la vente, des plants, lors de la manifestation du 3 juin 2018, organisée par le Comité des fêtes de Cordéac. Ils tiendront un stand

comme lors du marché de Noël.

Un nouveau cycle TAP a démarré le lundi 23 avril. Les enfants apprennent avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir les gestes de premiers secours.

Rappel: Les vendredis 8 juin et 6 juillet, deux fins d'après-midi "Jeux" (en partenariat avec une ludothèque itinérante) de 16h à 18h30 à la Salle polyvalente de Cordéac, seront organisées et ouvertes à tous les habitants de Châtel-en-Trièves. Les enfants apprécieraient votre présence pour partager ce moment très convivial.

Laure Gherrabti



L'année scolaire 2017-2018 à Châtel-en-Trièves

Forte d'un effectif de 17 élèves passant à 18 courant décembre, l'année scolaire à Châtel-en-Trièves a été particulièrement fertile en projets avec :

- Une sortie au centre "Terre Vivante" avec visite guidée du jardin le matin, puis atelier autour des abeilles l'après-midi.



- Cinq demi journées d'escalade sur les rochers d'initiation de Cordéac.

- Des interventions de Benjamin Durand, technicien de l'ONF, autour du thème "Connaitre la forêt", ainsi qu'une réalisation et pose de nichoirs sur le domaine de Talon à St-Sébastien.



La forêt et ses habitants

- Une sortie à Grenoble, avec une visite du muséum le matin et un spectacle de danse contemporaine à la Rampe, l'après-midi, en prélude à la formation danse inscrite au projet d'école, avec une compagnie de jeunes danseurs dans un répertoire drôle et dynamique.



Enquête dans le muséum !

- Une rencontre courseton à Mens, le 20 octobre, avec des ateliers jeux collectifs l'après-midi.

- Trois interventions de Trièves-Compostage sur le tri des déchets et leurs réutilisations possibles.

- Trois projections à Cordéac, réparties sur l'année, en partenariat avec Ecole et Cinéma. Les échanges qui s'ensuivent sont formateurs en terme d'éducation à l'image et d'apports culturels.

- Un projet danse sur l'année avec des interventions de Sylvie Guillermin,

danseuse et chorégraphe, et une représentation, devant d'autres classes, au « Pot au noir » en fin de parcours.

- Une visite guidée et un atelier de pratique au musée d'art de Grenoble le 18 mai.

- Un projet de jardin pédagogique, où les élèves en petits groupes choisissaient et organisaient leurs plantations, observaient et entretenaient leur carré de jardin avant de pouvoir récolter.

- Un cycle de 9 séances de natation, les mardis matin à la piscine de La Mure d'avril à juillet (le transport et le bassin sont partagés avec St-Jean-d'Hérans).

Cette année, l'association Lire et Faire lire est intervenue à nouveau dans le cadre du périscolaire auprès des cycles 2 et des cycles 3 les jeudis après-midi de 13h30 à 14h30, grâce à trois bénévoles, Mmes Lucette RIBET et Dominique VETIER et M. Jacques BERT. Ces moments de lectures offertes sont toujours très attendus des élèves.

Ces différents projets ont été une occasion d'ouverture et une source d'enrichissement pour les élèves.

Patrick Beerens

Un repas organisé dans une yourte pour la Sainte-Agathe

Véronique Bouffard et Janick Labadie ont organisé cette année la Sainte-Agathe de Châtel-en-Trièves. Pour cela, elles ont choisi la yourte du camping des Faures à Valjouffrey. Le repas avait été préparé par Sophie et l'ambiance musicale était assurée par l'accordéoniste, Daniel Rosset.

Cette rencontre entre femmes a été une belle réussite.

L'année prochaine, les prieuses, Christine Rigaud et Solange Gonsolin organiseront la fête.



Une troupe de comédiens-chanteurs à Châtel-en-Trièves

Afin de lutter contre la morosité et partager des petits moments de bonheur, nous avons eu l'idée de proposer aux habitants de nos deux villages, (qui depuis ne font plus qu'une seule commune), de s'exprimer au travers de sketches, chansons, poésies, danses... ou de participer en filmant, photographiant, d'aider à la mise en scène...

Voilà maintenant environ deux ans que notre petite troupe s'est constituée. Deux spectacles ont été donnés, un à la salle des fêtes de Cordéac, l'autre à la salle des fêtes de Saint-Sébastien.

Nos rencontres ont lieu régulièrement, du mois d'octobre au mois de mars, toujours dans la convivialité et la bonne humeur !

Janick Labadie

Le coin des associations

Comité des Fêtes de...

Cordéac

Voici le calendrier des événements proposés par notre comité :

- Dimanche 3 juin : vente et troc de plantes, vente de pizzas cuites au four
- Samedi 7 juillet : fête d'été, marché de créateurs et producteurs, vide-grenier, balade en calèche, animation enfants, barbecue et bal
- Dimanche 5 août : sortie à l'alpage de Bachillianne avec pique-nique partagé
- Dimanche 11 novembre : thé dansant
- Samedi 1er décembre : marché de Noël

Saint-Sébastien

Cet été, nous organisons, comme chaque année, la fête du village le dernier week-end d'août (les 24, 25, 26 août).

Programme :

- Vendredi 24 août en soirée : Concours de pétanque nocturne
- Samedi 25 août :
14 h : Tournoi de foot pour les enfants + animations proposées par des cavaliers
20 h : Repas suivi du feu d'artifice et d'un bal gratuit en plein air
- Dimanche 26 août: Vide-grenier et marché des artisans et producteurs

L'étalon Bastien

L'Étalon Bastien a connu une année riche en émotions et en activités très diverses : stage de maréchalerie, stages de perfectionnement, notamment encadrés par Valérie Colin (qui réside maintenant dans notre commune), randonnées et balades avec nos amis de l'AC4S.

L'animation avec le comité des fêtes de la fête du village est vraiment le point d'orgue de notre saison. Quel plaisir de pouvoir découvrir ou redécouvrir notre magnifique commune, à travers les sentiers que nous entretenons avec le soutien, sans faille, de la municipalité ! Nous sommes présents au sein du CDTE (Comité Départemental du Tourisme Equestre) ce qui nous permet de nous inscrire dans une dynamique départementale.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous voulez partager avec nous, la passion du cheval sous toutes ses formes.

Portrait d'habitante : Fernande Vial

« *La vie est un chemin, la vie est belle, même avec les épreuves. Il faut l'aimer. Je remercie tous les jours la vie....* »

Fernande est née, il y a 80 ans.

Ses parents, agriculteurs, élèvent cinq enfants. Son papa est également facteur à Mens. Fernande grandit à Cordéac avec ses trois sœurs (dont une jumelle) et son petit frère, dans la maison où habite actuellement Huguette Caron, sa nièce, à la sortie du village, en direction de Pellafol.

Dès le collège, elle part à Voiron, en internat, et ne rentre dans le Trièves que trois fois dans l'année : pour la Toussaint, Noël et Pâques. Les week-ends sont malgré tout très agréables, puisqu'elle les passe souvent chez son amie Marie-Jo, à Saint-Aupre-le-Haut. En retour, Marie-Jo vient en vacances à Cordéac.

Fernande étudie quelques mois à la « protection de l'enfance », avant de se marier avec Gilles. Gilles, elle le connaît depuis son enfance, leurs parents sont amis. Et pendant que les adultes jouaient à la belote, Gilles et Fernande construisaient des cabanes... puis, c'est un foyer qu'ils veulent construire en 1957.

Ils sont encore tout jeunes, et Monsieur Seraphin Servizet, le secrétaire de Mairie, n'a pas voulu croire à leur mariage ! Il a fallu demander l'autorisation de l'évêque, pour les marier juste avant Pâques.

Roland, leur fils, naît quelques temps après. Gilles travaille à la centrale des Rives qui est en construction. Il fait des déplacements jusqu'à Tavaux, dans le Jura.

Lorsqu'il part à la guerre en Algérie, Fernande s'installe avec Roland chez sa belle-mère, aux Guions. Une belle relation se crée entre elles.

A son retour, Gilles travaille quelques temps à Saint-Martin-d'Hères, pour une entreprise d'électricité. Nadine, leur fille naît en 1961.

Puis toute la famille part pour la Haute-Savoie, à Rumilly, pour prendre la gérance d'une épicerie d'alimentation Casino. Gilles assurait les livraisons et Fernande tenait le magasin.

Quatre ans plus tard, ils reviennent dans le Trièves, pour tenir le Casino de Mens. L'épicerie se trouvait vers la Mairie, à l'emplacement actuel du fleuriste. Les enfants grandissent et vont à l'école à Mens. « La jolie dame » et son mari tiennent ce petit Casino pendant 10 ans. Un grave accident de la route a malheureusement marqué ces années. Fernande en garde des séquelles physiques.

C'est la coopérative lainière qui fait

revenir la famille à Cordéac. Créée par les éleveurs du Trièves, afin de valoriser leur laine, la coopérative emploie Fernande et Gilles pour en assurer la transformation. Gilles se forme au métier avec un spécialiste, Monsieur Duranton.

Ensemble, ils partent acheter les machines à Amplepuis : la cardeuse, le continu à filer, les grands bacs pour nettoyer la laine, la machine à écheveaux....

Fernande et Gilles mettent tout en place. Quand la filature fonctionne, le travail de Fernande est de confectionner les écheveaux. Une belle « laine du Trièves » ! Une belle aventure, ... et quelques pelotes et écheveaux encore en parfait état aujourd'hui, dans les cachettes à trésors de Fernande !

Mais le vrai trésor de cette période, c'est la naissance de Samuel, en 1979, 22 ans après Roland. Un magnifique cadeau de la vie. Inattendu. Merveilleux.

Malgré l'embauche d'un commercial, la laine ne se vend pas très bien, s'entasse, et la coopérative arrête son activité. Elle est reprise par Sylvie et Jean Petit qui vont créer l'entreprise « Giroflaine » fabriquant des couvertures.

Gilles travaille alors à l'ONF, embauché par Jean-Pierre Agresti. Fernande est aide-ménagère.

Malheureusement, Gilles part trop tôt, en 1998, à 60 ans.

Sous les nuits étoilées, baignée par le calme de la montagne, avec la force et la sérénité des arbres, Fernande se reconstruit, se ressource. Elle bivouaque souvent vers « Les Roussins » et fait des rencontres féériques, comme ce cerf, venu lui rendre



visite un soir d'été, à côté de son feu de camp.

Fernande marche beaucoup, seule avec son chien, en forêt et en montagne. Elle sillonne le Dévoluy, le Thabor, le Valgaudemar, et bien sûr le Châtel. Notre Châtel.

Sur ses pentes, quelque part sous la bergerie, il y a une petite cabane ONF. « La cabane à Fernande » comme disent les gens d'ici. Fernande y a vécu une grande partie de l'été 1998, l'été qui a suivi le décès de Gilles. Elle y a installé un poêle, une planche en guise de lit et monté un peu de vaisselle. Cette cabane, c'est son petit nid, son havre de paix, sa suprême ressource. Elle savoure la nature, simplement, ce trésor inépuisable des sens, des rythmes et des variations perpétuelles.

La mélodie de son harmonica, le champ des oiseaux, le silence nocturne, le calme, le hibou... les bonheurs des nuits dehors.

Quelques années plus tard, c'est Secrète, sa jument, qui l'emmène arpenter les sentiers du Trièves, librement, à cru. Balades souvent

partagées avec Aurélie et Daisy, sa jument. Bonheur à quatre.



Cicéron disait « Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais ». Fernande écoute la générosité et la poésie de la nature, parle avec elle.

Les sons, les couleurs, les signes, Fernande en est profondément sensible, imprégnée, émue. Ouverte aux croyances et attentive aux messages, elle est avide de chaque instant de vie qu'elle transforme en bonheur.

Fernande se respecte, comme elle respecte ses proches, son rythme de vie, en harmonie avec son environnement. Aujourd'hui, elle a six petits-enfants, bientôt sept, encore un cadeau de la vie. Et il y a aussi le petit Paul, son arrière-petit fils, bientôt deux ans, qui vit à La Mure.

A tous, elle a transmis son amour de la nature en les emmenant pique-niquer et camper dans la forêt.

Yoga à Mens avec Sem, gym à St Sébastien avec Paule, ses journées sont heureuses et remplies. La vie est un bonheur simple à savourer tous les jours.

Il y a deux ans, elle est montée aux lacs de Pétarel et au lac Lautier, au-dessus du refuge des Souffles, dans le Valgaudemar. Elle rêve de monter au sommet du Coiro, en partant de la cabane du Rif Bruyant... peut-être cet été ?

« La vie est un chemin, la vie est belle, même avec les épreuves. Il faut l'aimer. Je remercie tous les jours la vie. »

Hélène Miller





Le site Internet de Châtel-en-Trièves est en ligne !

<https://chatel-en-trieves.fr/>

Agenda de la commune, réservation des salles, vos démarches, l'école et plein d'autres informations sont à portée de souris !
Visitez-le et faites-le connaître !

Etat Civil du 01/11/2017 au 31/05/2018

Avis de naissance

Antoine ALBERT né le 14 mars 2018 à Saint-Martin-d'Hères

Avis de décès

Michel DELUS le 26 décembre 2017 à Cordéac
Jean-Louis GAY le 26 décembre 2017 à La Mure
Marcelle VASSEROT le 28 février 2018 à Mens

Parrainage civil

Raphaël GARCIA le 19 mai 2018

C'est la fête au village !
Inscription préalable obligatoire en Mairie



N'oubliez pas notre rendez-vous festif le dimanche 24 juin à 12 h 00, à Cordéac.

La municipalité invite tous les habitants de Châtel-en-Trièves, à partager une paëlla, autour d'une animation musicale, pour fêter le rapprochement des villages de Cordéac et Saint-Sébastien.



Fraco

Numéros utiles

Mairie	04 76 34 92 79
Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pharmacie de garde	3915
SIAD	04 76 34 67 83
ADMR	04 76 34 66 67
Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux	08 10 15 33 33
Assistante sociale (Mme Pietra)	04 76 34 64 94
PMI (protection maternelle et infantile)	04 76 34 64 94
Conseillère en économie sociale et familiale	04 76 34 64 94
Communauté de communes	04 76 34 11 22